

## Offre publique d'échange sur les actions Luxottica : pacte d'actionnaires entre M. Giorgio Armani et EssilorLuxottica

**Charenton-le-Pont (France), le 27 octobre 2018** – EssilorLuxottica annonce que Luxottica Group S.p.A. (« **Luxottica** ») a publié aujourd'hui le communiqué de presse reproduit ci-après relatif au pacte d'actionnaires conclu entre M. Giorgio Armani et EssilorLuxottica dans le cadre de l'offre publique d'échange obligatoire sur les actions Luxottica initiée par EssilorLuxottica :

### *Traduction française pour information*

*« Luxottica Group S.p.A. (MTA : LUX), conformément à la réglementation en vigueur, communique au public l'extrait publié aujourd'hui dans le journal italien « Corriere della Sera » concernant le pacte d'actionnaires entre M. Giorgio Armani et EssilorLuxottica.*

\*\*\*

### **Extrait du pacte d'actionnaires en vertu de l'article 122 du décret législatif n° 58 du 24 février 1998 et de l'article 129 de la résolution n° 11971/1999 de la Consob**

*En vertu de l'article 122 du décret législatif n° 58 du 24 février 1998 (« **Loi Financière Consolidée Italienne** ») et de l'article 129 de la résolution n° 11971/1999 du 14 mai 1999 de la Consob, ce document fournit les informations relatives à l'engagement pris par M. Giorgio Armani le 23 octobre 2018 en faveur d'EssilorLuxottica d'apporter à l'offre publique d'échange obligatoire lancée le 11 octobre 2018 par EssilorLuxottica sur l'ensemble des actions de Luxottica Group S.p.A. (« **Luxottica** ») non encore détenues par EssilorLuxottica (l'« **Engagement d'Apport** »). L'Engagement d'Apport contient certaines dispositions relevant de la définition de pacte d'actionnaires au sens de l'article 122, paragraphe 5, lettre d)-bis de la Loi Financière Consolidée Italienne.*

*Les obligations souscrites par M. Giorgio Armani en vertu de l'Engagement d'Apport concernent les 22.524.000 actions détenues par M. Giorgio Armani dans Luxottica, représentant 4,64% de son capital social et des droits de vote.*

*Les dispositions de l'Engagement d'Apport relevant de la définition de pacte d'actionnaires engagent M. Giorgio Armani, né à Piacenza le 11 juillet 1934, résidant à Milan, via Borgonuovo n° 21, code fiscal RMNGRG34L11535H, vis-à-vis d'EssilorLuxottica, société anonyme de droit français, dont le siège social est 147, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 712 049 618.*

*L'information clé relative aux dispositions pertinentes de l'Engagement d'Apport en vertu de l'article 130 de la résolution n° 11971/1999 de la Consob est publiée à compter du 26 octobre 2018 sur le site Internet de Luxottica [www.luxottica.com](http://www.luxottica.com). »*

\* \* \*

*Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de vente ou d'échange ou sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange de titres aux États-Unis ou dans tout autre pays. Les titres ne peuvent être offerts*

### **Communiqué**

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon

*ou vendus aux États-Unis que s'ils ont été enregistrés en vertu du Securities Act de 1933 des États-Unis, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou s'ils sont dispensés d'enregistrement. Les titres offerts dans le cadre de l'opération mentionnée aux présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act et ni EssilorLuxottica ni Luxottica n'ont l'intention de procéder à une offre publique sur ces titres aux États-Unis.*

*Le présent communiqué de presse n'est distribué et ne s'adresse qu'aux personnes suivantes (i) les personnes qui se trouvent en dehors du Royaume-Uni ou (ii) les professionnels de l'investissement relevant de l'art. 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance ») ou (iii) les sociétés à forte valeur nette, et les autres personnes auxquelles il peut être légalement communiqué, relevant de l'art. 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (l'ensemble de ces personnes étant appelées les « personnes concernées »). Les titres auxquels il est fait référence dans les présentes ne sont disponibles qu'aux personnes concernées et toute invitation, offre ou convention de souscription, d'achat ou d'acquisition de ces titres ne sera conclue qu'avec celles-ci. Toute personne qui n'est pas une personne concernée ne devrait pas agir ou se fier au présent document ou à son contenu.*

\* \* \*

*EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres optiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Créée en 2018, sa mission est d'aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie, en répondant aux besoins des consommateurs en matière de protection et correction visuelles ainsi qu'à leur aspiration à exprimer leur style personnel.*

*EssilorLuxottica regroupe l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies de pointe en matière de verres, le deuxième dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques, en vue d'établir de nouveaux standards pour les équipements visuels et les lunettes, ainsi qu'en matière d'expérience consommateurs.*

*Les actifs d'EssilorLuxottica regroupent des marques reconnues, telles que Ray-Ban et Oakley pour les lunettes, Varilux® et Transitions® pour les technologies d'optique optique, et Sunglass Hut et Lenscrafters pour les réseaux de distribution de dimension internationale.*

*En 2017, EssilorLuxottica comptait près de 150 000 employés et aurait réalisé un chiffre d'affaires consolidé pro-forma de 16 milliards d'euros environ.*

*L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.*

*Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESLX.PA ; Bloomberg : EL:FP.*

## CONTACTS

### **Relations Investisseurs EssilorLuxottica**

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 42 16

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4870

E-mail: [ir@essilor-luxottica.com](mailto:ir@essilor-luxottica.com)

### **Communication Corporate EssilorLuxottica**

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 45 02

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4470

E-mail : [media@essilor-luxottica.com](mailto:media@essilor-luxottica.com)